

# Naviguer dans la transition écologique et réglementaire de la construction et de l'immobilier

**E**n tant que professionnels du génie climatique et énergétique, notre rôle dans la construction d'un avenir durable est plus crucial que jamais. Notre édition du mois d'avril se consacre donc à décrypter les réglementations et les supports qui façonnent notre industrie sur sa trajectoire de décarbonation.

Ainsi, nous abordons dans un premier dossier la mise en œuvre de la taxonomie européenne et la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), deux initiatives majeures qui redéfinissent les standards de durabilité et de transparence dans l'UE. Ces réglementations ne se contentent pas de poser des défis ; elles offrent aussi des opportunités significatives pour l'innovation et la valorisation des actifs durables. Elles incitent les entreprises à adopter des modèles de construction et de rénovation plus écologiques, optimisant ainsi l'utilisation et la réversibilité des bâtiments.

En France, les Profils Environnementaux Produit (PEP) et les Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES), s'imposent déjà comme des instruments essentiels pour évaluer et minimiser l'impact écologique des produits de construction. À travers cinq articles détaillés, nous explorons l'incorporation des PEP dans les processus de fabrication, l'importance de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV), et l'impact de ces outils sur la réglementation environnementale RE2020, soulignant leur rôle incontournable dans la promotion de pratiques durables.

La rubrique «Avis d'expert» confirmera l'importance de choisir et d'utiliser judicieusement les FDES et les PEP pour des décisions éclairées dans nos projets, tandis que la rubrique «Climagora» mettra en lumière les ambitions de la France en matière de rénovations énergétiques, avec un objectif de 900 000 rénovations ambitieuses par an d'ici 2030.

Enfin, cette édition met à l'honneur notre filière par les femmes et les hommes qui la vivent et l'animent. La remise des prix Roger Cadiergues aux compétences émergentes comme nos deux nouvelles rubriques « un métier des talents, un métier des élans » soulignent l'importance de moderniser, professionnaliser, rajeunir, féminiser et diversifier nos métiers pour relever les défis actuels et futurs.

Chaque rubrique de cette édition apporte des éclairages nécessaires pour comprendre et agir efficacement dans un paysage en pleine mutation. En tant qu'acteurs de ce secteur, il est impératif de s'engager résolument dans ces changements, non seulement pour répondre aux exigences réglementaires, mais aussi pour contribuer activement à la construction d'un monde plus durable. Engageons-nous ensemble dans cette transition essentielle. Bonne lecture !

FRÉDÉRIC MASSIP RÉDACTEUR EN CHEF



*Ces réglementations qui offrent des opportunités significatives pour l'innovation et la valorisation des actifs durables.*